

► Ile-de-France

L'année 2018 marque une nouvelle hausse des déclarations d'embauche en Ile-de-France, avec une progression de 2,1 % par rapport à 2017. Pour autant, cette augmentation ne s'observe pas pour tous les types des contrats. Les contrats à durée indéterminée et l'intérim affichent des taux de croissance importants ; à l'inverse les contrats à durée déterminée de plus d'un mois se replient et ceux de moins d'un mois font état d'une hausse très légère.

Une nouvelle année record pour les embauches

Entre 11 et 13 millions de déclarations d'embauche parviennent chaque année à l'Urssaf Ile-de-France sous la forme de DPAE (Déclarations préalables à l'embauche), qui regroupent six formalités liées à l'embauche. Les DPAE concernent tous les types de contrats (CDI, CDD, intérim), quelle que soit leur durée. Sur les dix dernières années, ce sont les contrats les plus précaires, CDD courts et intérim, qui ont connu la plus forte progression. Pour la neuvième année de suite, le nombre de DPAE est en augmentation en Ile-de-France, après la chute enregistrée pendant l'année 2009. L'année 2018 efface le record du nombre de DPAE de 2017. Cette année, le niveau total dépasse les 12,4 millions.

Avec une augmentation de 2,1 % par rapport à l'année dernière, la progression du nombre des DPAE est moins élevée que celle observée entre 2017 et 2016 (+ 5,1 %), ou entre 2016 et 2015 (+ 5,3 %). L'évolution de cette année corres-

Évolution des déclarations d'embauche en Ile-de-France par type de contrats

	N ^{bre} de DPAE en 2018	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2014	Structure
Total des déclarations d'embauche	12 472 806	+ 2,1 %	+ 17,0 %	100,0 %
CDI	1 342 403	+ 6,4 %	+ 30,0 %	10,8 %
CDD de plus d'un mois	897 115	- 3,0 %	+ 4,0 %	7,2 %
CDD de moins d'un mois	5 622 303	+ 0,6 %	+ 7,9 %	45,1 %
Intérim	4 610 985	+ 3,8 %	+ 29,8 %	37,0 %

Sources : Urssaf - Acoess

pond à une hausse de 256 000 déclarations d'embauche. La proportion de déclarations d'embauche de plus d'un mois (CDI et CDD longs) représente un peu plus d'1/6^e de l'ensemble. Ainsi, les contrats précaires représentent toujours, de par leur nature, la très grande majorité des contrats conclus en 2018.

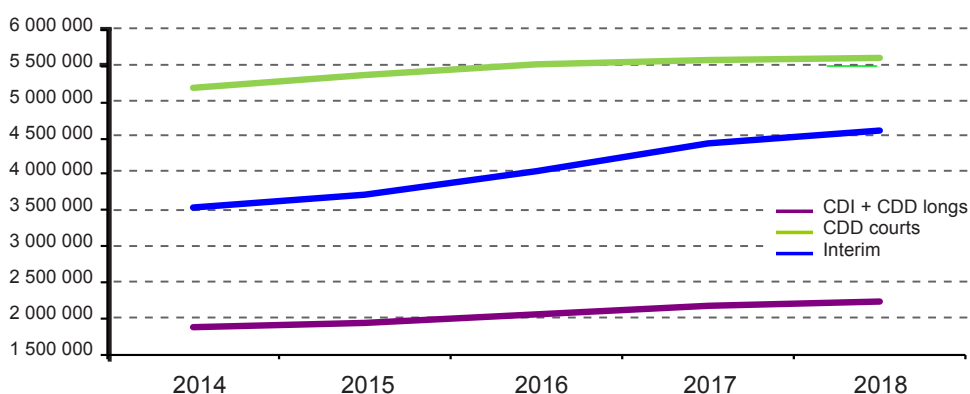
Les CDD longs se replient (- 3,0 %) sur un an, alors qu'en 2017 par rapport à 2016, ils stagnaient. Le niveau actuel est néanmoins supérieur à celui observé en 2014 ou en 2015. Parallèlement, le nombre d'embauches en CDI s'élève à

1,342 million en 2018, soit une augmentation importante de 6,4 % en un an (après une hausse de 10,6 % l'année précédente), ce qui correspond à une hausse de 80 400 DPAE sur l'année.

Les contrats précaires ont des dynamiques différentes pour la seconde année consécutive. L'intérim signe une cinquième année de progression importante (+ 3,8 % après + 9,9 % en 2017, + 8,6 % en 2016 et + 4,8 % en 2015), tandis que les CDD courts progressent toujours mais à un rythme bien moindre par rapport aux années précédentes (+ 0,6 %, après + 1,4 % en 2017, + 2,5 % en 2016). L'augmentation du nombre de DPAE n'est pas forcément gage de créations nettes d'emplois. Des facteurs structurels, comme le nombre de personnes quittant le marché du travail ou le taux de rotation des personnels, peuvent entraîner une hausse des embauches, sans pour autant accroître le niveau d'emploi.

Cependant, la hausse du nombre de DPAE est allée de paire avec celle des effectifs franciliens pour l'année 2018. En effet, le secteur

Évolution des déclarations d'embauche en Ile-de-France en nombre



Sources : Urssaf - Acoess

privé affiche une hausse de 69 400 salariés à fin 2018 par rapport à fin 2017. Dans le même temps, près de 18 200 emplois ont été détruits dans le secteur public*.

* les chiffres sur l'emploi du dernier trimestre sont encore provisoires.

Des évolutions hétérogènes selon les secteurs

L'année 2018 est marquée par de fortes disparités d'évolution entre les secteurs. Parmi ceux émettant le plus de DPAE, seul celui des autres activités scientifiques et techniques, affiche une baisse de son nombre total de DPAE (- 4,0 % en un an).

À l'inverse, les activités pour la santé humaine (+ 8,5 % sur un an), les activités de soutien (+ 6,9 %) et l'hébergement et restauration (+ 5,6 %) ont vu augmenter fortement leur nombre total de DPAE. Signalons également la légère hausse du nombre de DPAE dans le commerce (+ 1,3 %), et ce, pour la quatrième année consécutive.

Les niveaux d'embauche en CDI en hausse dans la majorité des secteurs

La grande majorité des secteurs voient leur nombre de DPAE en CDI progresser. Ce nombre augmente fortement dans les activités informatiques (+ 14,1 %), les activités financières et d'assurance (+ 11,1 %) et également dans les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+ 10,5 %). L'hébergement et restauration demeure le secteur qui émet le plus de DPAE en CDI. Ces dernières sont également en hausse de 5,1 % sur un an. L'action sociale est le seul secteur avec un poids important qui voit son nombre de DPAE en CDI baisser (- 0,2 %) ; signalons également le secteur des activités immobilières, qui enregistre une diminution de 3,8 % en un an.

Les embauches féminines progressent plus rapidement

Les embauches ne sont pas d'une même ampleur selon le sexe du salarié. Globalement, 59,2 % des DPAE en 2018 correspondent à

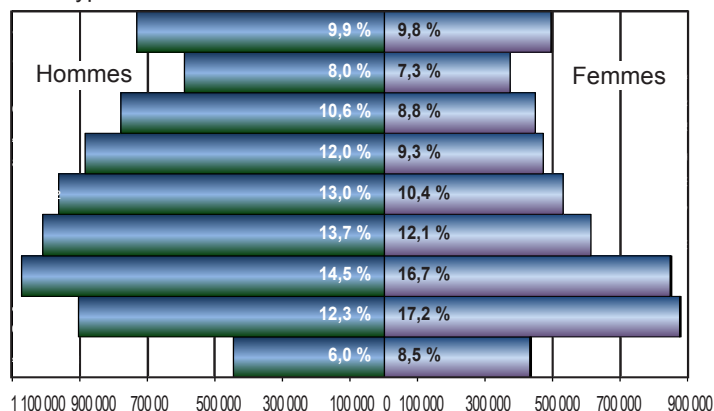
Évolution des déclarations d'embauche en CDI en Ile-de-France par secteur d'activité

Nace 38	Libellé	Total DPAE en CDI en 2018	Évolution 2018/2017
BZ	Industries extractives	199	- 3,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	23 203	+ 10,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	6 272	- 6,5 %
CC	Bois et papier	1 737	+ 5,0 %
CE	Industrie chimique	3 053	+ 9,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	1 483	+ 20,3 %
CG	Industrie plastiques, produits non minéraux	1 927	+ 8,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	3 316	+ 4,5 %
CI	Fabrication produits informatiques, électroniques, optiques	4 308	+ 15,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	1 433	+ 16,5 %
CK	Fabrication machines et équipements n.c.a.	2 228	+ 16,8 %
CL	Fabrication de matériels de transport	5 761	- 1,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	6 893	+ 8,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	2 854	+ 0,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	5 837	+ 9,9 %
FZ	Construction	135 167	+ 8,0 %
GZ	Commerce; réparation d'automobiles et de motos	202 807	+ 4,5 %
HZ	Transports et entreposage	92 019	+ 2,3 %
IZ	Hébergement et restauration	233 559	+ 5,1 %
JA	Edition et Audiovisuel	24 523	+ 10,5 %
JB	Télécommunications	6 821	+ 14,0 %
JC	Activités informatiques	73 769	+ 14,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	41 973	+ 11,1 %
LZ	Activités immobilières	19 157	- 3,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	119 660	+ 10,5 %
MB	Recherche et développement	4 685	+ 24,4 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	22 058	+ 7,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	140 074	+ 7,0 %
OZ	Administration publique	7 478	- 13,1 %
PZ	Education	16 611	+ 5,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	25 407	+ 12,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	47 626	- 0,2 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	21 410	+ 18,5 %
SZ	Autres activités de services	36 551	- 2,6 %
nd	non déterminé	544	- 12,8 %
	Total secteurs d'activités	1 342 403	
	Industrie	70 504	+ 7,3 %
	Construction	135 167	+ 8,0 %
	Tertiaire	1 136 732	+ 6,1 %

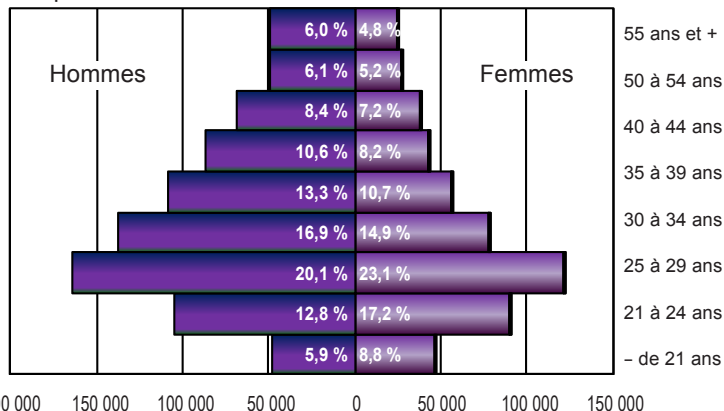
Sources : Urssaf - Acof

Répartition des déclarations d'embauche en 2018 par sexe et âge

Tous types de contrats



Uniquement contrats en CDI



Sources : Urssaf - Acoess

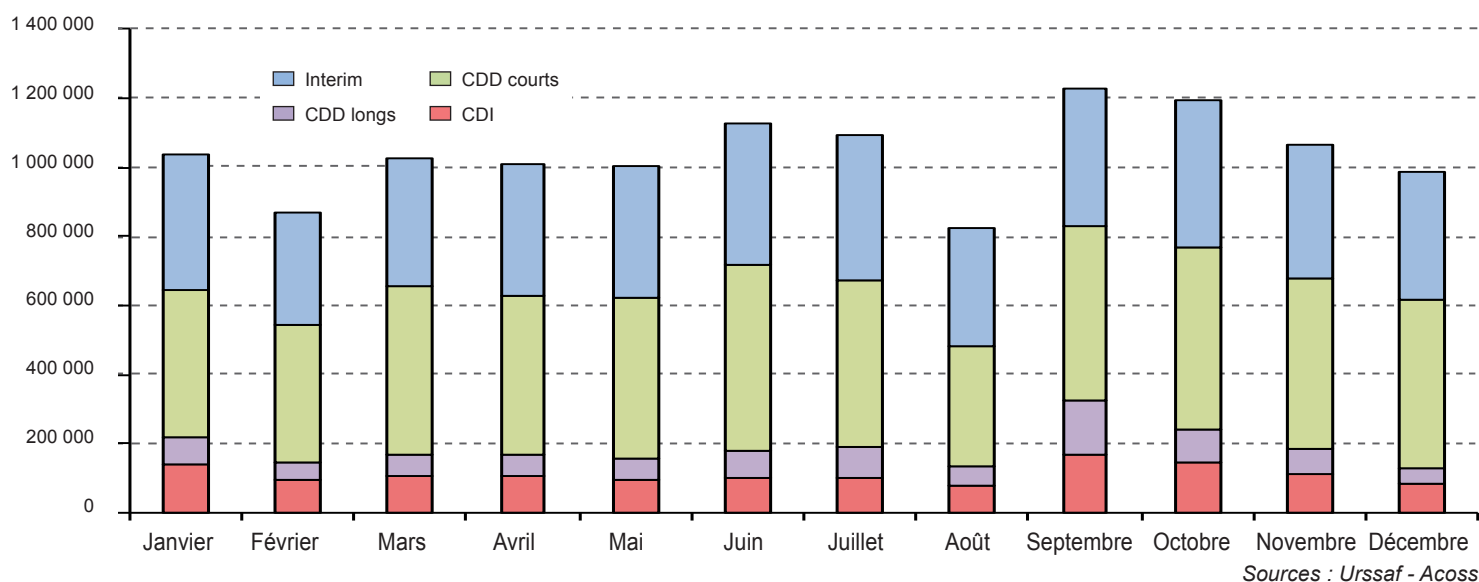
l'embauche de salariés masculins et 40,8 % de salariées féminines. La part des embauches féminines augmente de 0,4 point alors que cette part avait diminué les deux années précédentes. Dans le détail, les CDI sont avant tout signés par des hommes, soit 60,9 % du total des CDI, en légère baisse de 0,2 point sur un an. Cela ne traduit pas forcément un volume de candidats plus élevé mais plutôt une mobilité plus importante de la part des hommes. L'intérim est également

majoritairement masculin, puisque 70,2 % de ces DPAE concernent des hommes. En revanche, cet écart pour l'ensemble des CDD est plus ténu ; 48,8 % du total de ces embauches concernent ainsi des femmes (+ 0,4 point sur un an).

L'âge est également un critère important pour comprendre les déclarations d'embauche effectuées en 2018. Les tranches des 21-24 ans et des 25-29 ans concentrent près d'un tiers des DPAE. Cette prédomi-

nance est encore plus marquée dans les CDI, où l'âge médian des embauches s'établit à 32 ans (en hausse de 2 ans par rapport à l'an dernier). Pour ce type de contrat, les 25-29 ans représentent 20,1 % des embauches chez les hommes et 23,1 % des embauches chez les femmes. Les déclarations d'embauche des plus de 55 ans sont caractérisées par une part de DPAE plus importante des CDD (soit 10,4 %, en progression de 0,6 point sur un an) que des CDI (5,5 %).

Répartition des déclarations d'embauche par type de contrats au cours de l'année



Sources : Urssaf - Acoess

Le secteur public embauche majoritairement en CDD de plus d'un mois

En 2018, le secteur public enregistre 1,3 % du total des DPAE sachant que les fonctionnaires ne sont pas soumis à l'obligation de faire une DPAE. Ces dernières sont en baisse de 3,5 % et sont majoritairement des CDD de plus d'un mois (60,3 % du total). Les CDI sont en hausse de 5,0 % en 2017 mais ne représentent que 7,1 % du total. L'ensemble des DPAE est presque uniquement le fait de cinq secteurs : spectacle, éducation, activités pour la santé humaine, action sociale et administration publique.

Répartition du nombre total des déclarations d'embauche en Ile-de-France par département

	2017	2018	Évolution 2018/2017
Paris	4 855,6	4 983,2	+ 2,6 %
Seine-et-Marne	936,3	974,8	+ 4,1 %
Yvelines	729,7	746,1	+ 2,3 %
Essonne	842,2	872,2	+ 3,6 %
Hauts-de-Seine	1 940,6	1 931,6	- 0,5 %
Seine-Saint-Denis	1 198,8	1 213,1	+ 1,2 %
Val-de-Marne	837,9	845,3	+ 0,9 %
Val-d'Oise	874,2	905,5	+ 3,6 %
Ile-de-France	12 216,9	12 472,8	+ 2,1 %

(En milliers)

Sources : Urssaf - Acoff

Répartition des déclarations d'embauche en CDI en Ile-de-France par département

	2017	2018	Évolution 2018/2017
Paris	449,4	476,9	+ 6,1 %
Seine-et-Marne	83,7	91,6	+ 9,5 %
Yvelines	93,4	98,6	+ 5,6 %
Essonne	83,3	88,4	+ 6,1 %
Hauts-de-Seine	215,1	230,3	+ 7,1 %
Seine-Saint-Denis	157,7	163,5	+ 3,7 %
Val-de-Marne	98,9	107,2	+ 8,4 %
Val-d'Oise	80,5	85,7	+ 6,6 %
Ile-de-France	1 262,0	1 342,4	+ 6,4 %

(En milliers)

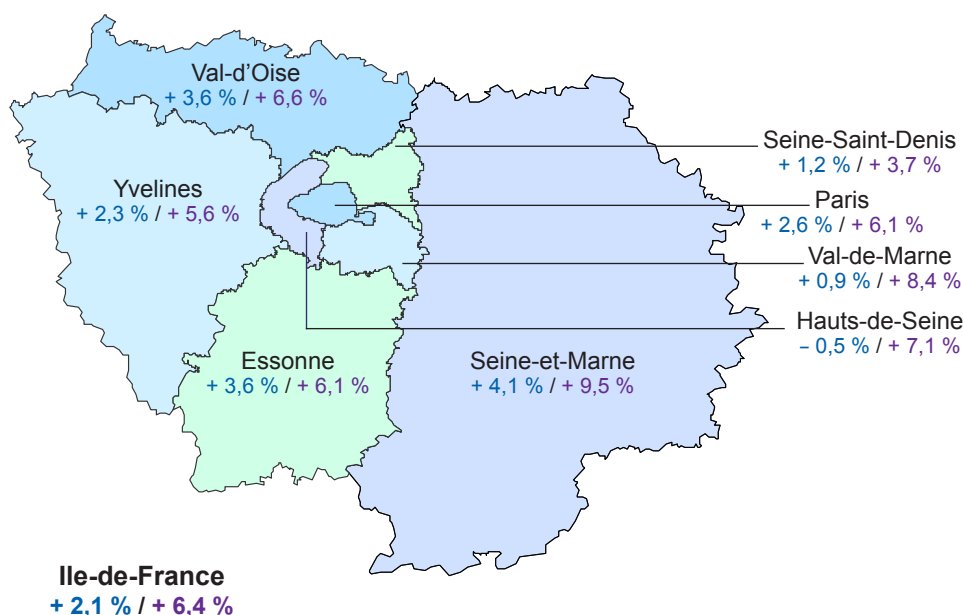
Sources : Urssaf - Acoff

Le nombre de DPAE en hausse dans la grande couronne

La majorité des départements d'Ile-de-France voient leur nombre de DPAE évoluer à la hausse en 2018. La Seine-et-Marne affiche la plus forte progression (+ 4,1 %). Cette hausse est le fait notamment d'une augmentation du nombre de 4,7 % des DPAE en intérim et de 9,5 % des DPAE en CDI. Le Val-d'Oise affiche également une progression importante de son total de DPAE (+ 3,6 %) également portée par les CDI (+ 6,6 %). À l'inverse, le département des Hauts-de-Seine voit son nombre de DPAE total diminuer faiblement en 2018 (- 0,5 %), du fait d'une forte baisse de l'intérim (- 6,2 %).

Tous les départements ont gagné des DPAE en CDI, outre la Seine-et-Marne, citons notamment le Val-de-Marne (+ 8,4 %). La progression la moins dynamique pour ce type de contrat s'établit tout de même à 3,7 % en Seine-Saint-Denis.

Évolution 2018/2017 du nombre total des déclarations d'embauche et en CDI en Ile-de-France par département



Légende : département
déclarations totales / déclarations en CDI

Sources : Urssaf - Acoff

À propos des données...

À l'occasion de l'embauche d'un salarié, tout employeur, à l'exception des particuliers, est tenu d'effectuer une déclaration préalable à l'embauche (DPAE) auprès de l'Urssaf ou de la Mutualité sociale agricole (MSA), selon le régime auquel il appartient. Les données de cette publication ne concernent que les déclarations parvenues aux Urssaf et excluent donc les entreprises relevant de la MSA. La DPAE recouvre toutes les formes d'embauches (CDI, CDD de courte ou de longue durée, temps plein, temps partiel, contrats d'intérim). Les DPAE de 2018 concernent toutes les déclarations pour lesquelles les dates d'embauche interviennent en 2018.

Les données présentées dans cette publication sont issues de séries non corrigées des variations saisonnières. Elles portent sur le champ des entreprises du secteur concurrentiel intérim compris, ainsi que du secteur public.